

Egg Farmers of Ontario (EFO)

Système de transfert de contingent d'œufs et de poulettes (QT3–2023) État

Conformément à la note de service ci-dessous à tous les titulaires d'un contingent d'œufs et de poulettes en Ontario, la session du STC-3-23 a été annulée.

Le 3 août 2023

Destinataires : Titulaires d'un contingent d'œufs et de poulettes en Ontario

Expéditeur : Scott Helps, Président Modifications au Système de transfert de contingents (STC)

Objet : Modifications au Système de transfert de contingents (STC)

En 2022, la Egg Farmers of Ontario (EFO) a amorcé un examen détaillé du Système de transfert de contingents (STC) par le biais d'un tiers consultant. La procédure faisait appel à des consultations auprès des producteurs et à une recherche du marché.

Cet examen détaillé a été complété. Lors de sa réunion du 2 août 2023, le Conseil de la EFO a approuvé ce qui suit :

1. À compter du 1er janvier 2024, les prix dans le cadre du STC seront ajustés à 391 \$/oiseau pour le contingent de pondeuses et à 33 \$/oiseau pour celui des poulettes;
2. L'année 2024 sera considérée comme une période d'observation, les prix demeurant stables à 391 \$ et à 33 \$ par oiseau pour les contingents de pondeuses et de poulettes respectivement; et
3. Compte tenu des modifications aux prix du STC, le STC-3-2023 sera annulé.

Plus de détails viendront très prochainement.